

COMMUNE DE SAINT QUENTIN LES ANGES

EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 5 MARS 2019

Date de la convocation :

28 février 2019

Nombre de conseillers :

- en exercice : 9
- présents : 7
- votants : 7

L'an deux mil dix-neuf, le 5 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme GAUME Marie-Jo. - Maire.

Etaient présents : Mme CHOPIN, Mme DEGAS, Mme GAUME, M. LARDEUX, M. LAURENT, Mme PLANCHENAULT, M. POCHE

Etaient excusés : M. GUINEHEUX, M. MALTAVERNE

Secrétaire de séance : Mme PLANCHENAULT

D2019-04 : SUBVENTIONS COMMUNALES ET EXTRA-COMMUNALES 2019

Le Conseil municipal, après étude des demandes et après en avoir délibéré,

DECIDE d'octroyer, pour l'année 2019, les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS COMMUNALES :

Comité des fêtes Anim'Ta Commune	400 €
TOTAL	400 €

ASSOCIATIONS EXTRA COMMUNALES :

AFM Téléthon	50 €
Association des infirmes moteurs cérébraux de la Mayenne	30 €
Association d'Aide aux Handicapés du Haut Anjou	30 €
Association des Conjointes survivants	30 €
Chambre des métiers	50 €
Comice Agricole du canton de Craon	20 €
Prévention routière – Comité Départemental 53	30 €
Secours Catholique	30 €
Sclérosés en plaque	30 €
UDAF	30 €
TOTAL	330 €

S'ENGAGE à reprendre les crédits nécessaires au Budget Primitif 2018.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215302514-20190305-D2019-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/03/2019

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,

Pour extrait certifié conforme, le 18 mars 2019
GAUME Marie-Jo., Maire

